

Focus sur : l'Open Access et la Recherche

Open Access (OA) : « La littérature scientifique en *open access* est numérique, en ligne, gratuite et exempte de la plupart des restrictions en termes de copyright et de licence. Ce qui rend l'*open access* possible est l'internet et le consentement de l'auteur ou du détenteur du *copyright*. » Peter Suber.

Principes	Enjeux
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accès libre et gratuit pour tous ▪ Visibilité des publications ▪ Réutilisation des contenus ▪ Indicateurs d'utilisation ou de production 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Archivage pérenne ▪ Modèles économiques durables à inventer ▪ Expérimentation de formes de modération et de validation

2 modèles de publication en OA

➔ GREEN OA (VOIE VERTE)

L'archive ouverte est un réservoir (un serveur) où sont déposées des documents, publications et données issues de la recherche scientifique et de l'enseignement dont l'accès se veut ouvert, c'est-à-dire libre et gratuit pour tous.

L'alimentation de ces réservoirs est basée sur le principe de l'auto-archivage de ses publications ou données par leurs auteurs.

Ces archives peuvent être de différents types (disciplinaire, thématique, institutionnelle, etc.) et accueillent tous types de documents (articles, communications, thèses, cours, livres, chapitres d'ouvrages, etc.)

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accroissement de la visibilité des publications ▪ Augmentation du taux de citation ▪ Démocratisation de l'accès aux résultats de la recherche ▪ Regroupement des publications d'une institution ▪ Services annexes : statistiques, exports de liste de publications, <i>altmetrics</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sujet aux autorisations des éditeurs (embargo) ▪ Travail supplémentaire de gestion des droits et de « fabrication » d'une version PDF non éditeur ▪ Peu d'adhésion des auteurs sans obligation de l'institution

➔ GOLD OA (VOIE DOREE)

Le modèle *Gold* donne accès à tous aux articles ou ouvrages publiés.

Les articles sont évalués par des pairs puis les revues facturent des frais de publication qui sont pris en charge :

- Soit par l'auteur (évaluation par le comité, préparation des manuscrits, espace requis sur un serveur), via des *Article Processing Charges (APC)*, dans le modèle auteur-payeur
- Soit par le sponsor de l'auteur (employeur, agence de financement, société savante, etc.) en amont
- Soit par des groupes d'utilisateurs qui payent des services supplémentaires permettant de rendre l'accès aux contenus gratuit pour tous (par exemple le modèle *Freemium* d'OpenEdition, dont le format HTML est en accès libre pour tous mais les formats epub et pdf sont accessibles uniquement par abonnement)

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Offre aux lecteurs l'accès libre et gratuit aux publications ▪ Ne modifie pas le rôle des éditeurs, ni des auteurs ▪ Version unique du document 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Coûts élevés et inégalité face au paiement des frais de publication (APC), non adaptés à certaines équipes de recherche ▪ Dérives possibles pour augmenter le nombre d'articles, apparition d'éditeurs prédateurs ▪ Types de contrat variables dans le niveau de cession des droits

Les Archives Ouvertes

Les archives ouvertes ne sont pas soumises à une évaluation par les pairs, elles peuvent contenir aussi bien des *preprints*, que des publications validées

Leurs contenus sont mis gratuitement à la disposition de tous

Elles peuvent appartenir à des institutions (ProdInra, CemOa), être thématiques (Archimer, Inria) ou spécifiques à une typologie de documents : Tel pour les thèses, Dumas pour les mémoires d'étudiants

En France, l'Agence nationale de la recherche (ANR) et le CNRS ont pris position en faveur du dépôt des articles dans des archives ouvertes. Par ailleurs, de nombreux organismes de recherche et universités, ont signé la déclaration de Berlin (2003) en faveur du libre accès.

Enfin, la Loi Pour une République Numérique de 2016 autorise dans son article 30 les auteurs financés au moins pour moitié par des fonds publics à « mettre à disposition gratuitement dans un format ouvert, par voie numérique, sous réserve de l'accord des éventuels coauteurs, la version finale de son manuscrit acceptée pour publication », avec un embargo maximum de six mois pour les sciences, la technique et la médecine et de douze mois pour les sciences humaines et sociales.

HAL : La plateforme commune et partagée d'archives ouvertes pour la majorité des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche français.

Créée en 2001, la plateforme HAL est devenue une archive commune et mutualisée pour :

- Garantir l'accessibilité au texte intégral
- Favoriser la visibilité à l'international
- Enrichir automatiquement les référentiels institutionnels
- Limiter la saisie des références à un seul système
- Archiver de façon pérenne avec un identifiant unique (URL simplifiée et stable)
- Proposer un horodatage du dépôt

2 modalités d'alimentation

- Existence de l'Archive institutionnelle : Une interconnexion entre l'archive institutionnelle existante et HAL s'opère avec duplication automatique de la notice et du texte intégral
- Absence de l'Archive institutionnelle : Création d'un portail personnalisé pour le dépôt des publications du partenaire dans le serveur HAL

Il existe différents types de portail dans HAL

- Générique (HAL)
- Personnalisé pour une institution (HAL -Inria)
- Thématique (HAL-SHS)
- Spécifique à une typologie de documents (Tel)
- Géographique (Hal-AUF : Afrique et Océan indien)

➔ PLATEFORMES D'ARCHIVES OUVERTES DU POLE AGROPOLIS INTERNATIONAL

- Agropolis : collection HAL, <https://hal.archives-ouvertes.fr/AGROPOLIS/>
- AgroParisTech : Portail HAL, <http://hal-agroparistech.archives-ouvertes.fr/>
+ Thèses dans Pastel, <http://pastel.archives-ouvertes.fr/>
- Cirad : Agritrop, <http://agritrop.cirad.fr/>
+ HAL Cirad : <http://hal.cirad.fr/>
- Cnrs : HAL, <http://hal.archives-ouvertes.fr/>
- Ifremer (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer) : <http://archimer.ifremer.fr/>
- Inra : ProdInra, <http://prodinra.inra.fr/>
- INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale) : <http://www.hal.inserm.fr/>
- IRD (Institut de Recherche pour le Développement) : HorizonPleinTexte, <http://www.documentation.ird.fr>
+ HAL IRD, <http://hal.ird.fr/>
- Irstea : Irstea Publications – CemOA, <http://cemadoc.cemagref.fr>

Les statuts des articles

Preprint	Une pré-publication est un texte finalisé par son ou ses auteur(s), mais non encore publié par un éditeur. Il n'a pas été vérifié par ses pairs (comité éditorial, comité scientifique ou comité de lecture)
Postprint	Une <i>post</i> -publication résulte du processus de publication géré par les éditeurs, selon le schéma suivant : <ul style="list-style-type: none"> le chercheur envoie sa pré-publication elle est évaluée en premier par le comité éditorial. Si elle est retenue, elle est évaluée par un comité scientifique (relecteur / referee), qui souvent demande des corrections à l'auteur celui-ci renvoie le texte définitif (allers/retours possibles) une mise en page est réalisée par l'éditeur, souvent avec l'aide de l'auteur qui respecte une feuille de style la diffusion est sous la responsabilité de l'éditeur
Postprint : Version auteur ou final draft postrefereeing	Article final de l'auteur qui intègre les corrections demandées par les pairs
Postprint Version éditeur	Article publié et mis en forme par l'éditeur

De plus en plus de revues publient en *open access*, mais la diffusion des articles est encadrée par :

- le respect de l'embargo imposé par l'éditeur,
- le droit de réutilisation
- le copyright
- le droit de dépôt de l'auteur
- le dépôt automatique (ex : PubMedCentral)
- la lisibilité (format)

Exemple de revues en *open access* :

M@n@gement : <http://www.management-aims.com/>

Exemple de plateformes en *open access* :

Revue.org : <http://www.revues.org/>

Recensement des revues en libre accès :

DOAJ : <http://doaj.org/>

Les épi-revues : revues électroniques en libre accès, alimentées par les articles déposés dans les archives ouvertes telles que **HAL** ou **ArXiv**, et non publiés par ailleurs.

Episciences : plate-forme technique d'examen par les pairs (« *peer-reviewing* »), afin de permettre l'émergence d'épi-revues (ou d'épi-journaux).

DES OUTILS POUR CONCILIER OPEN ACCESS ET POLITIQUES EDITORIALES

- INFORMATIONS SUR LES POLITIQUES DES EDITEURS EN MATIERE DE DEPOTS DANS UNE ARCHIVE OUVERTE :**
 - Editeurs anglophones sur le site ROME0 :** <http://www.sherpa.ac.uk/rome0/>
 - Editeurs francophones sur le site Heloise :** <http://heloise.ccsd.cnrs.fr/>
- MODELES DE DOCUMENTS JURIDIQUES PERMETTANT LA DIFFUSION DANS DES RESERVOIRS D'ARCHIVES OUVERTES :**
 - Exemples de contrat avec rétention partielle de copyright sur le site Copyright Toolbox :** <http://copyrighttoolbox.surf.nl/>
 - Modèle d'addendum au contrat d'édition si nécessaire (modèle proposé par le consortium Science Commons) :** <http://sciencecommons.org/>
- LICENCE CREATIVE COMMONS : un ensemble de droits permettant de protéger ses publications (articles, photos, graphiques, cours,...) :** <http://creativecommons.fr/>



LA POLITIQUE DES REVUES

Les revues peuvent adopter différentes politiques en matière de cession de droits, c'est aux auteurs d'être vigilants et de négocier une cession raisonnable de leurs droits :

- Exclusivité totale de la cession des droits (conditionne la possibilité de réutiliser l'œuvre) sans exception
- Cession exclusive des droits mais accord de l'éditeur pour des réutilisations bien précises, notamment usage pédagogique, communication scientifique
- Cession exclusive des droits mais accord de l'éditeur pour un dépôt dans un réservoir d'archives ouvertes (Dépôt du pré-*print* avant soumission, ou du texte relu et accepté mais avant mise en forme de la revue, ou de l'article avec mise en forme de la revue, éventuellement après un délai minimum)
- Cession non exclusive
- Autorisation de publier mais sans cession de droits

Un certain nombre de types de documents autres que les articles de revues peuvent aussi être en Open Access :

- Thèses et mémoires d'étudiants :
 - TEL (Thèses) <http://tel.archives-ouvertes.fr/>;
 - Pastel (Thèses de ParisTech) <http://pastel.archives-ouvertes.fr/>;
 - Dumas (mémoires de Master) <http://dumas.ccsd.cnrs.fr/>
- Livres : OpenEdition Books, <http://www.openedition.org/>
- Carnets de recherche : Hypotheses, <http://hypotheses.org/>
- Supports de cours niveau Master, DEA, Thèse : Cel, <https://cel.archives-ouvertes.fr/>
- Conférences : PoS (Proceedings of Science), <http://pos.sissa.it/>
- Données de la recherche : Zenodo (portail lancé en juin 2013 par [le projet Open Aire](#) et le Cern pour l'archivage des jeux de données ou des fichiers audiovisuels), <http://zenodo.org/>

➔ POUR ALLER PLUS LOIN

- Journées d'étude organisées par la Commission IST Agropolis et supports en ligne, par exemple en 2015 : <http://www.ist.agropolis.fr/fosteropenscience>
- Open Accès Montpellier : <http://oam.biu-montpellier.fr/>
- Portail de l'INIST (Institut de l'Information Scientifique et Technique) sur l'Open Access : <http://openaccess.inist.fr/>
- Portail de Couperin sur l'Open Access : <http://openaccess.couperin.org/>
- Loi pour une République Numérique : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2016/10/7/ECF11524250L/jo/texte>
- Déclaration de Berlin en faveur du Libre Accès : <http://www.berlin9.org/about/declaration/>
- International Open Access Week : <http://www.openaccessweek.org/>